



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

actionnaires

Question écrite n° 68677

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les conséquences d'une ordonnance publiée le 20 août 2014. Celle-ci prévoit la suppression d'une disposition prévoyant que, si l'État cède une partie du capital qu'il détient dans une entreprise, 10 % sont réservés aux salariés. Ceux-ci peuvent ainsi devenir actionnaires de leur entreprise. Quasiment un million de salariés pourraient être spoliés de cette opportunité. Aussi, il lui demande s'il a l'intention d'abroger cette ordonnance contreproductive qui met un frein à l'actionnariat salariés.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68677

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9431

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)